# HIERARCHISATION DES AIDES

## (selon le document Sitécole de M. Cartigny & M.O. Plançon)

**Difficulté scolaire**
**Besoins Educatifs Particuliers**

C'est l'analyse en prise avec le terrain qui permet de déterminer les choix

Le temps des 108h permet de réengager l'enseignant ordinaire dans l'accompagnement de l'élève en difficulté

### Difficulté ordinaire
Difficulté inhérente à tout apprentissage

- Différenciation pédagogique au sein de la classe
- Organisation du travail en cycle, décloisonnement
- Prévention par l'enseignant spécialisé

Même co élaboré, le PPRE comme l'aide perso restent de la responsabilité de l'enseignant de la classe

### Difficulté ponctuelle portant sur des notions définies des programmes ou des attitudes concernant l'apprentissage

- Groupe de besoin au sein de la classe ou du cycle
- Aide personnalisée en dehors du temps scolaire, soutien
- PPRE
  Programme Personnalisé de Réussite Educative
- Prévention par l'enseignant spécialisé

Le PPRE permet la coordination et assure la cohérence des actions

### Difficulté durable, avérée portant sur les compétences noyaux, les compétences des piliers du socle commun. Difficulté d'apprentissage concernant les processus cognitifs. Difficultés de compréhension

- Programme Personnalisé de Réussite Educative
- Aide spécialisée, remédiation dans/hors la classe
- Aide spécialisée : maître E, maître G, psycho de l'éducation
- Accompagnement de thérapeutes